

# Conseil d'École – maternelle J. Lecourt, Bléré

## mardi 17 mars 2015

### Membres du conseil d'école

parents élus - Mmes Rzepecki Brigitte (MS), Souriau Delphine (MS), Tessier Christel (MS), Thireau Carine (GS), Bertin\* (GS), M. Garzenne Cédric (PS)

mairie - MM. Labaronne\* (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Pelletier et M. Lemaire-Cardoen (directeur)

DDEN - (*pas nommé*)

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dupont, Girault, Pelloquin\*, Dorard\*.

Absents / Excusés\* - les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, l'E.V.S., Mmes Barrat-Charpentier, Clamaran.

### Carte scolaire - prévision effectifs à la rentrée 2015

	PS	MS	GS	
Mars 2015	<b>20 + 20</b>	<b>24 + 24</b>	<b>23 + 23</b>	<b>= 134</b>
Sept. 2015	<b>45</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	
	prévision de <b>135</b>			
	<i>(soit 22,5 élèves / classe en moyenne)</i>			

En cas de fermeture de classe la moyenne **serait de 27** : les classes seraient alors très chargées.

Une « ATSEM » devra être affectée à d'autres tâches sur la commune. Une enseignante perdra son poste sauf départ en retraite de Mme Pelletier.

M. Bouvier rappelle la politique de la municipalité dans le domaine de l'accès à la propriété et le locatif. Le vieillissement de la population de Bléré est un réel problème également. Il semblerait que le creux démographique pour les premières tranches d'âges ne soit pas encore atteint.

### Inscription des futurs CP

Les familles des GS auront une copie des dates d'inscription à l'école élémentaire. L'inscription n'est pas automatique.

### Suivi des projets et actions en cours

- Décloisonnements (*Arts Plastiques, Scientifique et Prévention*) des lundis  
Nous passerons début mai au décloisonnement « Prévention » pour une durée de 7 semaines (*prévention des risques domestiques, de la rue, porter secours et le tri sélectif*).
- École & Cinéma / Maternelle & Cinéma  
Cette année, les PS vont bénéficier de 2 séances au Centre Socioculturel avec les MS. Les GS ont eues 3 séances. Prise en charge financière : la coopérative scolaire (2,50 € / séance) avec participation des familles (une fois 1 €).
- Printemps des Livres  
Nous renouvelons cette opération en partenariat avec la Coopérative Scolaire OCCE et « Lire et Partir ». Des ouvrages de qualité sont vendus à prix très réduit (1,20 €). Nous avons cette année un choix couvrant la maternelle mais aussi l'élémentaire, pour les grands frères et soeurs.
- Dojo, semaine équilibre  
Les 2 classes de GS participeront à l'école élémentaire, chacune ½ journée, à « la semaine équilibre » les 21 et 23 avril.  
Au DOJO, l'Association « Tennis de Table » nous prête sa salle qui jouxte la salle de judo ce qui permet de partager chaque classe de GS en 2 : un groupe travaille efficacement sur le tatami, l'autre pratique des jeux de société, encadré par des parents et l'ATSEM.

- Projets dans chaque classe  
 Cette année, toute l'école va travailler sur le thème du cirque. Au programme, visite de la « Famille Morallès » qui stationne en ce mois de mars à Bléré. À suivre, la venue du clown « Capuccino » qui résidera 10 jours dans notre école et animera un stage cirque pour les enfants. Un spectacle dont les élèves sont acteurs clôturera ce travail. Il est prévu de filmer les différentes étapes pour une restitution aux familles (clé USB ou DVD).
- Projet d'École  
 Un nouveau Projet d'École devra être rédigé avant l'été. Il sera présenté au prochain Conseil.
- Programmes de l'école maternelle  
 De nouveaux programmes sont en cours d'édition. Ils sont à mettre en œuvre dès la rentrée prochaine.
- Liaison GS/CP  
 Des rencontres entre les CP et les GS ont déjà eu lieu. D'autres seront programmées en mai et/ou juin après concertations entre les enseignants de ces niveaux pour une harmonisation (principalement sur le vocabulaire technique) entre les 2 écoles et un bilan annuel (*conforme au Projet d'École*). Le cas de certains enfants nécessitant un accompagnement particulier dès le début du CP sera étudié par les enseignantes concernées des 2 niveaux (*conforme également au Projet d'École*).
- Sorties scolaires, fête de fin d'année  
 Les classes de PS visiteront une ferme pédagogique à la Beaumont Village. Les MS se rendront au Zoo de Beauval. Les GS iront au « Parc de la Récréation » à Sorigny.  
 Fête de fin d'année le 27 juin. Organisation A.P.E. (*cf. ci-dessous*).
- Rentrée des futurs PS  
 Ils seront accueillis le samedi 20 juin de 9h30 à 11h30. Il sera demandé aux familles lors des inscriptions (dates affichées pour avril, mai et juin) d'éviter les frères et sœurs et autres membres de la famille. Cet accueil a pour objectif de mettre en confiance les futurs élèves.

## La coopérative Scolaire

Une subvention pour les projets des classes a été demandée (*l'Association des Parents d'Élèves a déjà versé 1.000€*) mais n'a pas été votée avant les élections. En attente donc alors que les dépenses sont engagées.

Le point sur les finances est présenté par Mme Martin. Il est prévu de renouveler le parc des cycles de la cour de récréation cette année encore ainsi que d'acquérir des jeux pour la nouvelle cour enherbée, si elle est mise à disposition.

## Aides spécifiques

De 10 à 15 GS sont accueillis les lundis et/ou jeudis midis durant 45 min dans le cadre de l'A.P.C., « **l'Aide Pédagogique Complémentaire** ». En ce moment, les enseignantes travaillent sur les compétences d'élève et la prise de parole, le respect de soi-même et des autres.

Pour la dernière période, une aide plus personnalisée sera proposée à quelques enfants après accord des familles. Nous pensons étendre aux MS cette aide. Il est possible aussi que sur le temps de sieste des PS, des MS soient pris en charge par petits groupes (à préciser).

## Prévention, santé

Visite médicale pour les GS réalisée en février. Rien n'est programmé pour les MS (*le médecin de la PMI n'a pas été remplacé semble-t-il*). Pour les PS, la visite d'une orthoptiste s'est déroulée en octobre.

## Budget 2015 / travaux et entretien des locaux

**Les budgets municipaux** n'ont pas été votés encore. La commission des affaires scolaires a proposé une augmentation de 0,5% des crédits. Un crédit « investissement » est prévu (mobilier, écrans informatiques, vélos).

La pose d'un vidéo projecteur fixe dans la salle de projection est programmée.

Une subvention de 1.000 € est demandée pour aider à couvrir les frais du projet CIRQUE.

Les questions de la vétusté des sanitaires et du défaut d'isolation de l'étage sont déposées (voir tous les comptes rendus de Conseil depuis 4 ou 5 ans).

La mise à disposition d'une 3<sup>e</sup> cour, est-elle toujours d'actualité ? Il faut ouvrir, à partir de la cour du haut, le mur pour y construire un escalier d'accès. Il a été demandé un espace de rangement dans la cour du haut pour parquer les vélos et jeux à l'abri des regards !

Une demande d'étude d'installation d'une zone abritée de la pluie a également été déposée.

Une structure neuve a été installée début mars dans la cour du haut sur son tapis rebondissant et... onéreux mais obligatoires !

**Le Restaurant Scolaire** : bien qu'il n'y ait pas de plaintes de la part des familles, la question de l'insonorisation du local et de l'organisation de la distribution des repas est de nouveau posée. La municipalité propose qu'une expertise acoustique soit réalisée. (*Voir aussi § Rythmes*)

### Préparation des futurs CP et PS

GS → On reconduira la visite et les repas en juin au « self » en lien avec le cuisinier pour les dates.

PS → On tentera de renouveler l'organisation des premiers jours de la rentrée au Restaurant Scolaire grâce à l'investissement des enseignants, des employées communales et des élus de la mairie si ceux-ci sont partants : les PS sont accompagnés avant l'heure officielle par une équipe renforcée d'adultes pour mettre en confiance les nouveaux élèves dans ce nouvel espace pour eux.

## **L'Association des Parents d'Élèves – A.P.E.**

Les bénéfices des manifestations sont reversés aux 2 écoles, d'où le souhait renouvelé que plus de parents aident selon leurs possibilités. Les diverses opérations de l'A.P.E. en 2014 ont permis de verser aux 2 écoles les subventions (**1.000 € en maternelle**) au bénéfice du mieux vivre des élèves.

### Prochaines manifestations :

11 avril = Chasse à l'œuf \* (offerte)

31 mai = Vide Grenier

27 juin = Fête des Écoles avec la participation des « Sœurs Waouh » !

\* *Le mini parc près de la Mairie est en transformation pour plus de biodiversité. Le nouveau « Conseil Municipal des Jeunes » a programmé une opération « Ville Propre » le 31 mai.*

## **Réforme des rythmes scolaires**

M. Bouvier, adjoint aux affaires scolaires, informe le Conseil des avancées. Une réunion d'information à destination de tous les protagonistes est fixée au **jeudi 16 avril, 18h30**, salle du Centre Socioculturel.

Voici ce qui est acté pour la maternelle suite au travail du Comité de Suivi de la Réforme.

Début des cours à 8h45 (*imposé le mercredi par le Conseil Général pour des questions d'organisation des cars*). Le Comité a jugé bon d'harmoniser les 5 matinées sur cet horaire.

Fin de la matinée à 11h45. Certains auraient souhaité 12h00, augmentant ainsi le temps des apprentissages du matin (*meilleur dans le cadre des rythmes de l'enfant*).

Pause méridienne d'1h30, soit reprise des cours à 13h15.

Fin de classe de l'après midi à 15h30, tous les jours.

Cette nouvelle organisation se justifie par la volonté d'un retour à l'objectif principal qui est le respect de l'enfant, de l'élève dans ses apprentissages scolaires.

Pour l'élémentaire, il a été décidé de ne pas apporter de changements majeurs quant à l'organisation générale (horaires du matin identiques à ceux de la maternelle toutefois). L'après-midi, le temps d'enseignement se fera de 14h à 16h. (*détails développés lors du Conseil en élémentaire*) Certains regrettent que les 2 écoles ne soient pas sur les mêmes horaires. La prochaine année scolaire sera aussi une année d'observation pour le Comité de Suivi.

Il reste bien évidemment de nombreux chantiers à poursuivre pour préparer la rentrée 2015 sur ces bases : redéfinition des tâches et redistribution des postes des personnels, organisation des temps pour que les familles ayant des enfants dans les 2 écoles puissent s'y retrouver (les personnels et les enfants aussi), fixer les règlements intérieurs des garderies, cantines, ALSH... La volonté de tous est que l'organisation soit la plus claire possible et que les informations soient disponibles avant l'été.

Pour ce faire, le recrutement d'un-e responsable à plein temps, pour mi-mai, de tout le périscolaire, de la garderie et de la restauration, est en cours. Cela permettra d'harmoniser et d'optimiser les affectations et la place de chaque intervenant, suivant le moment de la journée, et de gérer les absences des adultes. Le passage du périscolaire à certaines « normes » va permettre d'obtenir des aides de la C.A.F. ; la facturation aux familles se fera au quotient familial.

C'est donc un grand chantier qui s'ouvre de nouveau, pour la municipalité, qui aura aussi à réorganiser les temps des **N.A.P.** (*Nouvelles Activités Périscolaires qui remplacent la dénomination T.A.P.*) dans le cadre également du **P.E.D.T.** (*Projet Educatif Territorial*) en cours de rédaction. Il a été demandé qu'en maternelle, l'offre soit allégée et que les enfants aient plus d'opportunité de ne pas avoir d'activité dirigée selon « la forme » du moment. La municipalité va en outre faire appel aux « ATSEM » puisqu'à la fin des cours (15h30), elles pourront prendre en charge des groupes pendant 1 heure, en complément des intervenants (3 ou 4 seulement semble-t-il). Les « ATSEM » qui seront de surveillance de sieste des Petits géreront leur groupe jusqu'au complet réveil, c'est-à-dire après 15h30 certainement.

La pause méridienne va devoir faire l'objet d'une réflexion approfondie pour ne pas retomber dans les travers du passé : 120 enfants dans la cour du bas (trop petite) qui se déchaînent sans forcément se détendre. Pour ce faire, il faudra certainement ouvrir la cour du haut, donc prévoir un encadrement suffisant. L'économie occasionnée par la diminution du nombre d'intervenants sur les T.A.P. dégagera des moyens pour augmenter l'encadrement sur cette période. L'objectif est de respecter l'enfant, dans ses rythmes, ses besoins.

### D'autres informations le 16 avril.

	8h45	11h45	13h15	15h30	16h30	
lundi, mardi et jeudi	garderie	enseignements	pause mérid. (1h30)	enseignements	<b>N.A.P.</b> / <b>APC</b> ou sortie 16h	sortie ou garderie
mercredi	8h45 garderie	11h45 enseignements	sortie ou repas ALSH	<b>A.L.S.H.</b>		
vendredi	8h45 garderie	11h45 enseignements	13h15 pause mérid. (1h30)	15h30 enseignements	16h30 sortie ou garderie gratuite	garderie

**APC** après la classe → Aides de 30' à 45' dispensées par les enseignants.

**NAP** après la classe → Activités proposées par la municipalité = **Nouvelles Activités Périscolaires**

Prochain Conseil prévu, le mardi 16 juin 2015.

rédigé le 19 mars 2015

le directeur.